

Titre professionnel Employé commercial (en alternance) Sous statut apprenti ou de contrat de professionnalisation

LES OBJECTIFS

1. Se former au métier d'employé commercial en magasin
2. Obtenir les savoirs de base du métier afin de valider son Titre professionnel

PUBLIC

Tout public

« Centre de formation accessible au public en situation de handicap »

Code RNCP : RNCP37099

Certificateur : Ministère du travail, de la santé et des solidarités

Date de certification : 25/11/2022

PRE-REQUIS

Aucun pré requis.

DELAIS D'ACCES : 48 heures

Contact : Caroline BAAS contact@formationplus.org

PARCOURS PASSERELLE :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/8812/>

LIEU DE FORMATION

FORMATION PLUS MEDITERRANEE

TARIFS

Aucun frais de scolarité

Financé par les OPCO

FORMATEUR

SAS FORMATION PLUS MEDITERRANEE au capital de 15 000 € • Siret 81456842400018

32 boulevard Jean Bourrat - 66000 Perpignan • www.formationplus.org

06 14 42 38 31 • 06 13 53 65 66 • 04 68 34 84 61 contact@formationplus.org

Professionnel confirmé dans l'exercice de ses fonctions.

DURÉE DE LA FORMATION

400 heures sur 1 an (parcours adapté en fonction du profil)

MÉTHODOLOGIE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théorique et pratique en salle de cours et ateliers professionnels

SUIVI ET EVALUATION

Évaluation tout au long de la formation

Passage d'examen sous forme ponctuelle

« En cas d'échec à cet examen lors d'une précédente session, datant de moins d'un an, votre parcours et votre examen final sera adapté sur les blocs de compétences (CCP) manquants »

Programme de la formation :

Notre programme de préparation suit le référentiel DREETS

CCP - Mettre à disposition des clients les produits de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

•Approvisionner l'unité marchande

Les anomalies liées à la livraison sont repérées et signalées

Les ajustements proposés sont adaptés

Les produits sont stockés, rangés et mis à disposition dans le respect des principes de sécurité et d'optimisation de l'effort

Les règles sanitaires et les obligations légales de valorisation des déchets et de réduction du gaspillage sont appliquées

•Assurer la présentation marchande des produits

La mise en rayon de l'offre produits respecte le droit et les réglementations relatifs au commerce, les règles de merchandising d'organisation et de merchandising de séduction

Le réassort de l'offre produits est réalisé

Le réassort tient compte des flux clients et des objectifs commerciaux

Les règles sanitaires et les obligations légales de valorisation des déchets et de réduction du gaspillage sont appliquées

Les mesures de prévention des risques sont appliquées et adaptées

•Contribuer à la gestion et optimiser les stocks

SAS FORMATION PLUS MEDITERRANEE au capital de 15 000 € • Siret 81456842400018

32 boulevard Jean Bourrat - 66000 Perpignan • www.formationplus.org

06 14 42 38 31 • 06 13 53 65 66 • 04 68 34 84 61 contact@formationplus.org

Les comptages de stocks sont fiables Les quantités commandées sont cohérentes avec les besoins du rayon

Les anomalies de stock signalées sont réelles

La procédure d'enregistrement des démarques connues est respectée

Les inventaires sont réalisés dans le respect des procédures et de la stratégie commerciale de l'entreprise

•Traiter les commandes de produits de client

La quantité et la qualité des produits prélevés correspondent à la commande client

Les anomalies sont signalées à la hiérarchie

Les consignes sont respectées

Le panier est constitué en unités de manutention adaptées aux caractéristiques des produits

Les opérations de traitement des commandes sont validées

Les principes de sécurité et d'optimisation de l'effort sont appliqués

Les règles sanitaires, de qualité et de sécurité sont respectées

CCP - Accueillir les clients et répondre à leur demande dans un environnement omnicanal

•Accueillir, renseigner et servir les clients

Les clients sont accueillis, renseignés et servis en prenant en compte d'éventuelles situations de handicap

Les renseignements communiqués au client tiennent compte de sa demande et de son parcours d'achat

Le client est servi en fonction de sa demande et en prenant en compte son parcours d'achat

L'offre de produits et de services est valorisée

Les comportements adoptés sont propices à la satisfaction et à la fidélisation du client

Les clients sont accompagnés vers les caisses traditionnelles ou les caisses en libre-service

Les réclamations courantes des clients sont prises en charge et transmises à la hiérarchie

•Contribuer à l'amélioration de l'expérience d'achat

Le dispositif d'aide à l'achat proposé est adapté à la demande et au parcours d'achat du client

Le fonctionnement du dispositif d'aide à l'achat est expliqué

Le client est accompagné dans l'utilisation des dispositifs d'aide à l'achat en prenant en compte une éventuelle situation de handicap

Les dispositifs d'aide à l'achat sont mis en fonction

Le premier niveau de maintenance des dispositifs d'aide à l'achat est réalisé

Les informations recueillies auprès des clients sont transmises à la hiérarchie

•Tenir un poste de caisse et superviser les caisses libre-service

Les techniques d'accueil en caisse sont mises en œuvre

Les procédures de contrôle des moyens de paiement sont respectées

Les procédures de lutte contre la démarque en caisse sont appliquées

Les techniques et procédures d'encaissement sont maîtrisées

Les marchandises vendues sont enregistrées et les règlements sont encaissés